

Augmentation de capital réalisée

Société SANIMED

Siège social : Route de Gremda km 10.5/B.P 68 Markez Sahnoun

La société SANIMED porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'augmentation de son capital réservée à la société AGRIMED décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 Décembre 2024 d'un montant de 10 107 285 DT, par l'émission de 7 571 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,335 DT chacune avec une prime d'émission de 0,250 DT a été réalisée par :

- compensation de créances pour un montant de 5 499 999,135 DT,
- et en numéraire pour un montant de 6 500 035,865 DT.

En conséquence le capital social est fixé à (26 661 285 DT) réparti en 19 971 000 actions de 1,335 DT de valeur nominale chacune et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.